LA FORMATION CONTINUE AU SERVICE DES PROFESSIONNELS DE LA SANTÉ DEPUIS 1980

TND ET TSA

N° 572

LES PARTICULARITÉS SENSORIELLES ET LES TROUBLES SENSORI-MOTEURS DANS LES TSA : ADAPTER LA PRISE EN CHARGE

www.afar.fr

46 rue Amelot CS 90005 75536 Paris Cedex 11 | Tél. : 01 53 36 80 50 | formation@afar.fr
N° de déclaration d'activité : 11 75 04 139 75 | SIRET : 410 079 339 00017 | NAF : 8559A

N°572 LES PARTICULARITÉS SENSORIELLES ET LES TROUBLES SENSORI-MOTEURS DANS LES TSA : ADAPTER LA PRISE EN CHARGE

N° du stage	572 1 2025 INTER	**Lieu de stage**	46 rue Amelot 75011 PARIS
Durée du stage	3 jours	**Dates**	du 24/03/2025 au 26/03/2025
Prix	1 100,00 €		

PUBLIC CONCERNÉ

- Educateurs, infirmiers, AMP, aides-soignants, psychomotriciens, psychologues, orthophonistes, ergothérapeutes intervenant auprès d'enfants, d'adolescents ou d'adultes présentant des troubles autistiques.

PRÉ-REQUIS

- Pas de pré-requis.

INTERVENANTS

- Une psychomotricienne.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Connaître les particularités sensorielles et sensori-motrices chez les personnes présentant des TSA.
- Comprendre l'impact de ces particularités dans les domaines de développement de la personne présentant des TSA.
- Acquérir les outils pour évaluer les particularités sensorielles chez les personnes présentant des TSA.
- Adapter l'environnement et les pratiques thérapeutiques aux particularités sensorielles chez les personnes présentant des TSA.
- Expérimenter les médiations sensorielles adaptées aux TSA.
- Penser la fonction contenante pluriprofessionnelle pour accompagner les particularités sensorielles des personnes présentant des TSA.

PROGRAMME

1. Les différentes niveaux de sensibilité et le développement sensori-moteur dans les TSA.
2. L'apport des neurosciences dans la compréhension de ces particularités.
3. Les impacts sur le développement psychomoteur, sur le fonctionnement du développement psycho-affectif et cognitif et sur le fonctionnement physiologique.
4. L'observation des particularités sensorielles et du fonctionnement sensori-moteur au quotidien.
5. Les outils de repérage et d'évaluation des particularité sensorielles et relationnelles et leur répercussion sur les compétences éducatives et des apprentissages.
6. Les médiations thérapeutiques et éducatives pour une meilleure intégration sensorielle et un mieux-être corporel et relationnel.
7. L'amélioration de l'environnement sensoriel dans le quotidien et les activités des personnes autistes pour diminuer l'angoisse.
8. Ateliers pratiques.
9. Les attitudes adaptées dans les moments de saturation sensorielle et de désorganisation.
10. Le positionnement, le questionnement professionnel et la communication.

N°572 LES PARTICULARITÉS SENSORIELLES ET LES TROUBLES SENSORI-MOTEURS DANS LES TSA : ADAPTER LA PRISE EN CHARGE

INFORMATIONS PRATIQUES

LIEU ET HORAIRES DE LA FORMATION

AFAR

46 rue Amelot 75011 Paris
Tél :01 53 36 80 50
Métro : Chemin Vert (ligne 8), Bastille (ligne 1 et 5)

les horaires sont les suivants :

- **9h-12h15** (dont 15 minutes de pause)
- **13h15-16h30** (dont 15 minutes de pause)

REGLEMENT ET MODE DE PAIEMENT

Les stages sont facturés au terme de l'action de formation. Pour les stages dispensés en plusieurs sessions, les factures sont éditées au terme de chaque session. Le règlement de la formation est exigible à compter du terme de l'action de formation. Une pénalité de 15 % sur le montant total de la facture pourra être exigée par l'Afar si le règlement n'est pas intervenu dans un délai de 30 jours après l'action de formation

DEJEUNER ET HEBERGEMENT

L'Afar n'est pas responsable du stagiaire pendant sa pause déjeuner. Une liste de restaurants à proximité de l'Afar est remise à titre indicatif.

L'Afar n'intervient pas dans la réservation de l'hébergement du stagiaire. Une liste d'hôtels à proximité de l'Afar est remise à titre indicatif.

PRÉINSCRIPTION

Vous pouvez vous préinscrire par téléphone, par mail ou sur le site internet de l'Afar.

ATTESTATIONS DE PRÉSENCE ET DE DPC

Les attestations sont envoyées à l'établissement par voie électronique la semaine suivant le stage.

CONDITIONS D'ANNULATION

Annulation par le stagiaire ou l\établissement : toute annulation peut être faite sans frais si elle parvient à l'Afar au moins 30 jours avant le début de la formation. Pour toute annulation faite moins de 30 jours avant la formation, l'Afar facture un dédit de 50 % des frais de formation, montant non imputable à la contribution financière obligatoire de formation. En cas d'absence ou d'abandon en cours de stage, ce dernier est payable en totalité.

Annulation par l'Afar : L'Afar se réserve le droit d'annuler en cas de force majeure ou en raison d'un nombre insuffisant de participants dans un délai de 30 jours avant l'action programmée.

INSCRIPTION

Un accord de prise en charge financière doit être envoyé par l'établissement à l'Afar. Un accusé de réception est adressé dès réception de l'inscription. Une convocation à remettre au stagiaire et une convention de formation à retourner signée revêtue du cachet de l'établissement sont envoyés à l'établissement au plus tard un mois avant le stage. La convention propose des interventions dont la durée est exprimée en "journée" ou en "demi-journée". Les prix sont exprimés en euros (organisme non assujetti à la TVA). Le prix (non assujetti à la TVA) d'une formation INTER (dans les locaux de l'Afar) est celui visé sur le site internet ; il comprend : l'intervention du/des formateur(s), le matériel pédagogique, les supports pédagogiques remis aux stagiaires.

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS

AFAR

46 rue Amelot 75011 Paris
Tél : 01 53 36 80 50
Fax : 01 48 05 31 51
Email : formation@afar.fr

Site internet : www.afar.fr

N°572 LES PARTICULARITÉS SENSORIELLES ET LES TROUBLES SENSORI-MOTEURS DANS LES TSA : ADAPTER LA PRISE EN CHARGE

N° du stage	572 1 2025 INTER	**Lieu de stage**	46 rue Amelot 75011 PARIS
Durée du stage	3 jours	**Dates**	du 24/03/2025 au 26/03/2025
Prix	1 100,00 €		

BULLETIN D'INSCRIPTION

☐ STAGE DPC ☐ STAGE FORMATION CONTINUE

ÉTABLISSEMENT

NOM DE L'ÉTABLISSEMENT : .....
RUE : .....
CODE POSTAL : ..... VILLE : .....
NOM DU RESPONSABLE DE FORMATION : .....
TÉL LIGNE DIRECTE : ..... FAX : .....
EMAIL : .....

ADRESSE D'ENVOI DE LA CONVENTION ET DE LA FACTURE (SI DIFFÉRENTE)

NOM DE L'ÉTABLISSEMENT : .....
RUE : .....
CODE POSTAL : ..... VILLE : .....

STAGIAIRE

☐ M. ☐ Mme ☐ Mlle NOM : ..... PRÉNOM : .....
FONCTION : .....
EMAIL : .....
SERVICE : ..... TÉL : .....
LIEU DE TRAVAIL : .....
RUE : .....
CODE POSTAL : ..... VILLE : .....

FAIT À : .....

LE : ..... / ..... / .....

SIGNATURE DU RESPONSABLE DE FORMATION